

Rapport d'évaluation

**Évaluation du programme
de Sciences humaines (300.01)
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)**

au Cégep de Granby Haute-Yamaska

Novembre 1996

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Introduction

Le programme menant au DEC en *Sciences humaines* (300.01) offert par le Cégep de Granby Haute-Yamaska a été évalué par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial dans le cadre de l'opération d'évaluation de ce programme dans l'ensemble des collèges qui le dispensaient en 1994-1995. Cette évaluation porte particulièrement sur la composante de formation spécifique du programme révisé en application depuis l'année scolaire 1991-1992.

Le rapport d'auto-évaluation, adopté par le conseil d'administration du Cégep, a été préparé conformément au guide spécifique¹ et remis à la Commission le 1^{er} février 1996. Un comité visiteur l'a analysé, puis a effectué une visite au Cégep les 27 et 28 mars 1996². À cette occasion, il a pu rencontrer la direction, le comité d'évaluation, les professeurs, les étudiants³ et les professionnels responsables des mesures de soutien. Cette visite a permis de réaliser un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en oeuvre du programme.

Le présent rapport expose les constats et les conclusions auxquels l'analyse du rapport d'auto-évaluation et la visite ont conduit la Commission. Après une brève description du programme et du processus d'auto-évaluation, le document présente l'état de situation de la mise en oeuvre selon chacun des cinq critères d'évaluation retenus : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion. Une conclusion résume l'appréciation du programme.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études - Le Programme de Sciences humaines*, Québec, mars 1995, 69 p.
 2. Le comité visiteur était composé de MM. Bernard Morin, coordonnateur de l'enseignement préuniversitaire au Collège Ahuntsic, Yves de Grandmaison, professeur au Collège de Rosemont et Paul Sabourin, professeur à l'Université de Montréal. M. Jacques L'Écuyer, président de la Commission, présidait le comité et Micheline Poulin, agente de recherche, a agi à titre de secrétaire.
 3. Le genre masculin est utilisé comme générique sans préjugé quant au sexe des personnes.

Description du programme

Créé en 1970 comme campus rattaché au Cégep de Sherbrooke, le Cégep de Granby Haute-Yamaska est devenu autonome en 1980. L'enseignement collégial a débuté en 1968. Outre le programme de DEC en *Sciences humaines*, le Cégep offre deux autres DEC dans le secteur préuniversitaire, respectivement en Arts et Lettres et en Sciences de la nature. On retrouve aussi 7 programmes professionnels dans le secteur technique.

Au moment de la visite, la clientèle du Cégep se situait autour de 1600 étudiants inscrits à temps complet au secteur régulier. Le programme de *Sciences humaines* représentait à la session d'automne 1993 environ 39 % de la clientèle. On assiste présentement à une décroissance de la clientèle (325 admis en 1994 et 272 en 1995).

Quatre profils sont maintenant offerts en Sciences humaines : Sciences humaines sans mathématiques, Sciences humaines avec mathématiques, Sciences humaines vers l'administration et Sciences humaines vers la psychologie ou l'adaptation scolaire et sociale.

Le département de Sciences humaines est constitué de plusieurs disciplines : géographie, histoire, science politique, psychologie et sociologie. Au moment de la visite, 19 professeurs se partageaient les cours de la formation spécifique, incluant ceux du département de Mathématiques.

Évaluation du programme

Le processus d'auto-évaluation

L'auto-évaluation du programme a impliqué deux comités : le comité de coordination, composé de la directrice des études, d'une enseignante responsable du programme et de la conseillère pédagogique et le comité d'évaluation, comprenant sept enseignants de Sciences humaines, une enseignante de Mathématiques et la conseillère pédagogique. Le comité de coordination avait trois objectifs : superviser l'ensemble de la démarche d'auto-évaluation, informer les différents partenaires intéressés par le processus d'évaluation et animer le projet d'auto-évaluation du programme en soutenant les divers intervenants. Le comité d'évaluation devait, pour sa part, recueillir et présenter les données servant à la description de la mise en oeuvre du programme, présenter un jugement d'ensemble en identifiant les forces et les faiblesses et décrire les actions envisagées pour maintenir la qualité du programme. Les informations ont été vérifiées et validées par tous les membres du comité d'évaluation. Le travail réalisé résulte d'une grande implication de la part des professeurs, tous les enseignants ayant participé. Par contre, les consultations auprès de la clientèle étudiante n'ont pas été très poussées. La Commission apprécie d'avoir reçu le rapport dans les délais prévus et souligne l'importance du plan d'action et du suivi qu'on envisage.

La mise en oeuvre du programme

Pour chacun des critères retenus, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des recommandations, des suggestions et des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

La cohérence du programme

La cohérence du programme est examinée sous l'angle de trois sous-critères : le caractère intégré du programme, la séquence des activités d'apprentissage et la charge de travail des étudiants.

Le Cégep n'a pas défini d'objectifs particuliers au programme de *Sciences humaines* et la mise en oeuvre s'est faite en respectant les objectifs ministériels, mais on ne peut dire que le Cégep

se soit vraiment approprié le programme. Les liens entre les objectifs des cours du tronc commun et les objectifs généraux du programme ne sont pas clairement démontrés. L'articulation des activités d'apprentissage et leur contenu ne permettent pas non plus de discerner de fil conducteur ni de vision commune dans l'orientation donnée au programme.

Les départements de Sciences humaines, de Techniques administratives et de Mathématiques qui mettent en oeuvre le nouveau programme fonctionnent de manière cloisonnée. Une meilleure concertation entre eux, qui devrait aussi s'étendre aux relations avec la Direction des études, paraît nécessaire au développement et à la cohérence du programme, et ultimement à la qualité de la formation.

Par ailleurs, la Commission reconnaît que les efforts fournis lors de la démarche d'auto-évaluation ont engendré une réflexion propice à l'appropriation du programme. C'est pourquoi la Commission, constatant le travail déjà entrepris,

recommande au Cégep de préciser l'orientation de son programme, de développer, avec les différents intervenants, une vision commune du programme de Sciences humaines inspirée par la définition du profil de sortie et d'assurer la concertation sur la contribution des divers cours à l'atteinte des objectifs du programme.

Depuis 1990, trois profils sont offerts au Cégep de Granby Haute-Yamaska : *Sciences humaines sans mathématiques (300.10)*, *Sciences humaines avec mathématiques (300.11)* et *Sciences humaines vers l'administration (300.12)*. Un 4^e profil a été créé en 1995 pour répondre à la structure d'accueil des programmes universitaires de psychologie et d'adaptation scolaire : *Sciences humaines vers la psychologie ou l'adaptation scolaire et sociale (300.13)*. Les profils furent établis en tenant compte des préalables universitaires, des exigences ministérielles et du nombre d'enseignants par disciplines, ce qui explique l'orientation vers l'Histoire et la Politique, disciplines regroupant un plus grand nombre de professeurs. Comme la détermination des profils ne repose pas sur une vision partagée du profil du diplômé, il n'est pas certain que le choix de cours soit toujours le plus approprié. Cela est clair dans le profil *Administration* qui ne comporte qu'un cours de comptabilité au choix dans cette discipline. En outre, comme les étudiants peuvent transférer d'un profil à l'autre, il peut être difficile d'assurer la progression logique des activités d'apprentissage. Pour ces raisons, la Commission **suggère** au Cégep de revoir la composition de chacun des profils, notamment celui d'*Administration*. Le Collège pourrait aussi examiner la possibilité d'en réduire le nombre,

quitte à insérer quelques cours à option pour permettre aux étudiants de satisfaire aux préalables universitaires.

L'agencement des cours semble permettre une acquisition graduelle des connaissances et des habilités visées mais l'activité d'intégration qui doit en témoigner n'a été implantée qu'à l'hiver 1996 avec le cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines*. Un projet pilote, mis sur pied à l'automne 1993, rassemblait 15 étudiants sur une base volontaire et visait à expérimenter un concept d'intégration en vue de l'insérer dans la grille de cours de *Sciences humaines* mais cette activité n'a pas eu de suites. Par contre, des activités d'intégration que l'on retrouve à l'intérieur des cours de formation spécifique permettent à l'étudiant d'intégrer des éléments de différents cours et d'utiliser dans un travail les approches pluralistes enseignées dans le programme de *Sciences humaines*. Les professeurs constatent que les étudiants sont très motivés par ces activités. Le Cégep a déposé un plan d'action où il est fait mention de son intention de réviser ses grilles de cours.

D'après le rapport d'auto-évaluation, les cours du tronc commun suivent la pondération prévue dans les *Cahiers de l'enseignement collégial*. Un questionnaire, adressé aux étudiants par le département de Sciences humaines en vue de connaître leur opinion sur les exigences de travail révèle que ces derniers sont, dans l'ensemble, satisfaits. Par ailleurs, les étudiants rencontrés lors de la visite déplorent le manque de concertation entre les professeurs, ce qui amène des variations significatives au chapitre des exigences de travail, des examens et des évaluations. De même, les exigences propres au contenu des deux premières sessions diffèrent considérablement. Les cours de 2^e session, dont *Calcul différentiel et Intégral II* et *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* et ceux de la formation générale, exigent une charge de travail plus élevée et augmentent ainsi l'écart entre les deux sessions. Les étudiants semblent d'ailleurs avoir beaucoup de difficultés à assimiler les cours de mathématiques. Par souci d'harmonisation et d'équilibre de la charge de travail, la Commission *suggère* au Cégep de revoir la charge de travail des 1^{re} et 2^e sessions.

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement : l'adaptation des méthodes pédagogiques; les services de conseil, de soutien et de suivi ainsi que les mesures de dépistage; la disponibilité du personnel enseignant.

Les méthodes pédagogiques décrites dans le rapport sont adéquates : cours magistraux, laboratoires, lectures de documents, lectures dirigées, études de cas, etc. Le sondage effectué

auprès des élèves concernant les démarches pédagogiques utilisées dans les cours démontre la satisfaction de ces derniers. D'ailleurs, les élèves rencontrés ont confirmé cette assertion. Toutefois, il y a mésadaption évidente de l'approche pédagogique utilisée dans certains cours de mathématiques. Les étudiants de Sciences humaines qui se retrouvent dans la même classe que ceux de Sciences pures se sentent dépassés par le contenu et mal préparés à fonctionner dans un contexte non adapté à leurs besoins de formation. C'est pourquoi la Commission **suggère** au Cégep d'adapter le contenu et les méthodes pédagogiques des cours de mathématiques à la clientèle spécifique de Sciences humaines.

La Commission est d'avis qu'une démarche concertée et des discussions sur les méthodes pédagogiques favoriseraient l'approche programme et permettraient une ouverture vers des expériences nouvelles sans remettre en cause l'autonomie départementale. De plus, considérant le taux élevé d'échecs et d'abandons et les efforts entrepris par les services d'aide et de soutien pour favoriser la réussite des étudiants, la Commission invite le Cégep à examiner la possibilité de former des groupes homogènes.

Les services de conseil, de soutien et de suivi sont variés et nombreux : session d'accueil et d'intégration, tutorat, cours de mise à niveau, centre d'appui en Sciences humaines (CASH), etc. La bibliothèque compte parmi les partenaires pédagogiques importants. Avec l'aide des technologies les plus récentes : bases de données, télécommunication, CD-ROM et un accès au réseau INTERNET, elle est un support essentiel à l'enseignement (27 ateliers de formation en Sciences humaines ont été offerts en 1994-1995). La Commission a été impressionnée par la qualité des services rendus par le personnel de la bibliothèque.

La session d'accueil et d'intégration, offerte aux étudiants présentant des problèmes d'orientation scolaire et professionnelle et le CASH, créé pour favoriser l'intégration et la réussite d'une clientèle plus faible présentant des difficultés d'adaptation, sont des moyens efficaces pour soutenir la réussite des étudiants. La Commission tient à souligner l'importance des techniques d'apprentissage (structure de textes, prise de notes, recherche bibliographique, etc.) dispensées par le CASH. Considérant que les mesures d'encadrement donnent les résultats escomptés et aident à la responsabilisation des étudiants face à leurs études collégiales, la Commission invite le Cégep à les maintenir.

La Commission a noté que les conseillers en orientation ont manifesté une préoccupation évidente pour le développement d'une vision commune du programme.

Elle signale enfin que les élèves rencontrés sont très satisfaits de la disponibilité de leurs professeurs et de l'encadrement reçu. Dans le but de valoriser le programme de *Sciences humaines* aux yeux des étudiants, certains professeurs publicisent le succès de leurs diplômés.

L'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières

Deux sous-critères permettent d'apprécier l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières : le nombre et la qualification des professeurs; les procédures d'évaluation et de perfectionnement.

L'équipe professorale, au nombre de 19, possède une expérience et une expertise variées. Plusieurs d'entre eux ont un diplôme de deuxième cycle et la moyenne de la scolarité est de 19 années. Il n'existe pas de règles officielles de la répartition des tâches pour le programme de *Sciences humaines*. Cette répartition se fait par les départements qui ont leurs propres critères. Au département de Sciences humaines, la répartition ne s'effectue pas selon l'ancienneté mais plutôt en fonction d'intérêts pédagogiques pour un cours particulier et en fonction des orientations du département.

Les activités de perfectionnement suivies par le corps professoral sont variées et en nombre suffisant. La plupart se disent satisfaits du perfectionnement reçu. Par contre, certains préfèrent l'auto-formation par des échanges avec les collègues et considèrent que les activités de perfectionnement ne sont pas toujours adaptées au programme.

Quant à l'évaluation, elle est régie par des comités évaluateurs du département de Sciences humaines et elle cible principalement les enseignants non permanents. Des questionnaires distribués aux étudiants et complétés par les comités servent à la recommandation ou au retrait de la priorité d'emploi de l'enseignant évalué. À la session d'automne 1994, les enseignants permanents s'auto-évaluèrent en veillant eux-mêmes aux procédures et en s'organisant avec d'autres collègues pour la collecte des données. Les professeurs souhaiteraient que l'évaluation demeure une responsabilité départementale et que le processus s'étende à l'ensemble des professeurs qui enseignent dans le programme. Tout en considérant les efforts déployés, la Commission note que l'évaluation ne se fait pas sur une base systématique et repose sur des méthodes qui ne sont pas intégrées dans une politique officielle. La Commission *suggère* donc au Cégep d'intégrer l'évaluation dans sa Politique de gestion des ressources humaines afin qu'elle devienne un élément de formation et d'amélioration de l'enseignement.

L'efficacité du programme

Quatre sous-critères permettent d'apprécier l'efficacité du programme : les modes et instruments d'évaluation des apprentissages; le taux de réussite des cours; le taux de diplomation; l'atteinte des objectifs.

Selon la PIEA, les comités de programmes, conjointement avec le département, ont la responsabilité de vérifier la congruence des plans de cours et le directeur des études celle de les approuver. Pourtant, le département de Sciences humaines n'approuve pas les plans de cours de sorte que l'équivalence et l'efficacité des modes et instruments d'évaluation semblent laissées à l'initiative des professeurs. Lors de la visite, les étudiants rencontrés se sont plaints du manque d'uniformité d'un professeur à l'autre. C'est pourquoi

la Commission recommande au Cégep de veiller à l'application de sa PIEA en matière de plans de cours et d'assurer au besoin le soutien requis pour l'amélioration des modes et instruments d'évaluation.

La Commission invite le département de Sciences humaines à continuer le travail déjà entrepris relativement à un guide sur les plans de cours. L'utilisation de manuels communs et l'examen synthèse sont aussi des points qui devraient conduire à l'amélioration des pratiques d'évaluation.

L'analyse des plans de cours pour *Introduction pratique à la méthodologie des sciences humaines* et *Économie globale* démontre que les objectifs et les contenus sont conformes à ceux du plan cadre ministériel. Toutefois, les plans d'évaluation du cours *Économie globale* sont peu détaillés sur la nature des évaluations et les critères de correction. Les outils d'évaluation sont diversifiés et suivent une progression facilitant l'apprentissage des élèves et les standards visés par l'évaluation semblent bien adaptés au niveau collégial.

À propos du taux de réussite des cours, la Commission note qu'il se situe dans la moyenne des collèges du réseau public. Le Cégep doit par contre porter une attention particulière au taux de persévérance qui est à la baisse. Les taux de diplomation se situent dans la moyenne du réseau public (26 % en 1991 et 25 % en 1992, sauf pour la période maximale qui est 35 % en 1991 alors que la moyenne des cégeps est de 41 %). Même si le taux de diplomation n'est pas anormalement bas et qu'il faut tenir compte d'une clientèle plus faible, le Cégep doit demeurer attentif au cheminement scolaire de ses étudiants.

La Commission note les efforts entrepris pour développer l'activité d'intégration à l'intérieur de certains cours, entre autres dans le cours *Individu et Société*. Avec l'implantation de la démarche d'intégration, le Cégep devrait être mieux à même de témoigner de l'atteinte des objectifs du programme.

Malgré les diverses mesures mises en place par le Cégep pour favoriser la réussite de ses étudiants, la Commission remarque que le nombre des admis et des diplômés diminue depuis les dernières années. Le Cégep mentionne qu'en 1994, 74 finissants sur 151, ont réussi le test de français. Le Cégep ne fait pas de suivi systématique de ses diplômés, pourtant élément majeur qui permettrait de juger de l'efficacité de son programme. C'est pourquoi en conformité avec son plan d'action

la Commission recommande au Cégep d'adopter des mesures lui permettant de suivre le cheminement scolaire de ses élèves et celui de ses diplômés.

La gestion du programme

Le sous-critère retenu pour l'évaluation de la qualité de la gestion du programme met l'accent sur les structures de gestion, la qualité des communications entre les intéressés et le degré d'implantation de l'approche programme.

Au moment de l'implantation du nouveau programme de *Sciences humaines* et du renouveau de l'enseignement collégial, il eût été nécessaire que se développe la concertation entre les différents intervenants dans le programme. Tel ne semble pas avoir été le cas et il faut reconnaître que les remplacements successifs à la Direction des études n'ont pas favorisé le dialogue nécessaire et n'ont pas permis que se développe un projet éducatif partagé à l'intérieur du Cégep. De plus, le rapport et la visite ont permis de constater un manque de communication évident entre les différents groupes engagés dans le programme.

Il en est résulté des tensions sérieuses entre le département de Sciences humaines et ceux de Mathématiques et de Techniques administratives, ce qui a rendu difficile l'articulation des grilles de cours et empêché une concertation centrée sur le programme. Par suite d'une certaine confusion des rôles et des responsabilités dans les structures administratives du Cégep, des considérations liées à la charge de travail ont pris le pas sur les exigences pédagogiques. C'est pourquoi la Commission, afin que s'établisse un climat de confiance entre les départements,

recommande au Cégep : 1) de revoir les responsabilités et les rôles des principaux intervenants dans le programme; 2) de prévoir un lieu de règlements de conflits et 3) de revoir la gestion du programme en établissant clairement la jonction entre la pédagogie et la répartition des tâches de manière à en arriver à un consensus sur le futur du programme de Sciences humaines.

Heureusement, la qualité des relations entre les professeurs et les professionnels, dont la conseillère en Mesure et Évaluation qui a déjà accompagné deux comités d'évaluation, et le plan d'action proposé par le Collège, permettent d'envisager un partenariat essentiel à l'amélioration de la qualité de la formation. L'engagement des individus dans un projet éducatif commun est en effet une condition nécessaire pour améliorer la qualité de la formation.

Les étudiants sont peu présents dans le rapport, mis à part le questionnaire sur la charge de travail. Bien que le comité de programme puisse s'adjoindre une représentation étudiante, celle-ci n'a pas été sollicitée. La Commission *suggère* donc au Cégep de prendre en compte l'opinion des élèves dans la gestion du programme.

Conclusion

Le programme de *Sciences humaines*, tel que mis en oeuvre au Cégep de Granby Haute-Yamaska, est un programme qui comporte des points positifs : les mesures d'aide et de soutien mises en place, la qualité des services de la bibliothèque et la compétence et la disponibilité des professeurs sont des éléments qui témoignent de l'encadrement reçu par les étudiants et d'un intérêt manifeste pour leur réussite scolaire. Toutefois, la Commission constate que le programme comporte des difficultés de mise en oeuvre et que plusieurs points essentiels doivent être améliorés.

C'est pourquoi elle formule des recommandations sur les points suivants :

- *Préciser l'orientation du programme en développant une vision commune du programme.*
- *S'assurer de l'application de la PIEA.*
- *S'assurer d'un suivi du cheminement scolaire des élèves et des diplômés.*

- *Revoir la gestion du programme en concertation avec les personnes engagées dans sa mise en oeuvre.*

La Commission énonce également des suggestions, dont celle de revoir la composition des profils et la charge de travail de l'élève, d'adapter le contenu des cours de mathématiques à la clientèle spécifique de Sciences humaines, d'intégrer l'évaluation du personnel dans sa Politique de gestion des ressources humaines et de prendre en compte l'opinion des étudiants dans la gestion du programme.

La prise en compte des recommandations et des suggestions devrait contribuer à parfaire la mise en oeuvre du programme et, par le fait même, améliorer la qualité de la formation. Le Cégep est conscient des problèmes soulevés puisqu'il a remis, lors de la visite, un plan d'action et un descripteur de programme incluant un profil de formation. La Commission reconnaît l'intérêt des actions envisagées et encourage le Cégep à y donner suite.

Suites de l'évaluation

En réponse au rapport d'évaluation préliminaire, le Cégep de Granby Haute-Yamaska a soumis à la Commission la liste des actions à entreprendre ou déjà entreprises visant à améliorer le programme. Le plan d'action et le descripteur de programme, remis à la Commission lors de la visite, ont déjà permis la réalisation de travaux sur le profil de compétences du finissant et sur le processus d'élaboration de l'épreuve synthèse. Ces travaux sont en cours depuis février 1996. La Commission note également le travail entrepris sur la révision des grilles de cours et la volonté de développer une dynamique axée sur une vision programme plutôt que sur la tâche des enseignants.

Le Cégep a mis en place des moyens pour s'assurer de l'application de sa PIEA et pour réaliser l'analyse des données quantitatives sur le cheminement des élèves. Une relance des diplômés de Sciences humaines sera également effectuée en janvier 1997.

Certaines opérations mises en oeuvre par le Cégep ont engendré une réflexion sur les responsabilités et les rôles des intervenants dans le programme : soulignons, entre autres, l'élaboration de la PIEP, les forums de discussion et la consultation du projet éducatif qui devraient amener des changements dans les pratiques pédagogiques et organisationnelles.

La Commission prend bonne note des engagements du Cégep et s'attend à recevoir au moment opportun un rapport faisant état des progrès accomplis au regard des recommandations faites dans le rapport.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président